

Du trigone au quinconce croissants Éris et Uranus 1963 -1965

Quinconce croissant Éris et Uranus à 1° près

Éris 10° 01' à 11° 33' Bélier ; Uranus 9° 01' à 12° 33' Vierge.

. Du 3 novembre 1963 au 31 janvier 1964

. Du 28 août au 24 septembre 1964

. Du 28 mars au 23 juillet 1965.

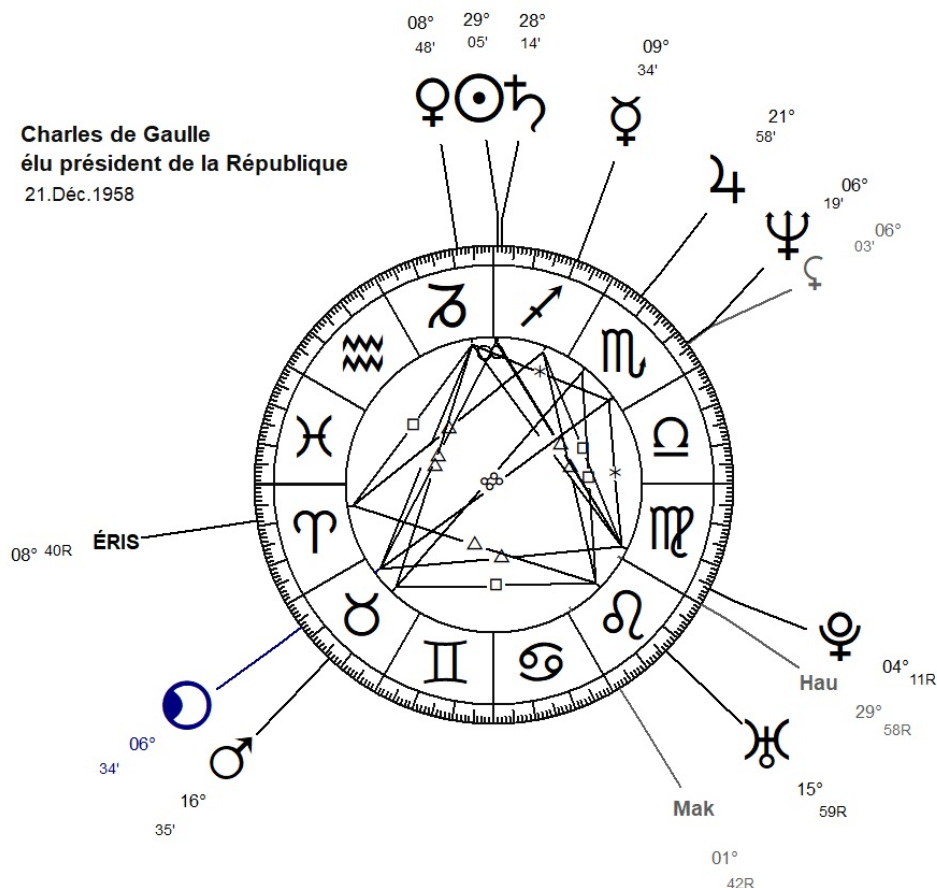
De Gaule et l'Europe

. Retour au pouvoir en 1958

Le 1^{er} juin 1958 (Éris 9° 42' Bélier trigone croissant Uranus 8° 30' conjoint Cérès 7° 40' Lion),

« la IV^e République s'effondre, impuissante à résoudre la crise algérienne » (Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir, Le Renouveau, 1958-1962*, Librairie Plon, 1970).

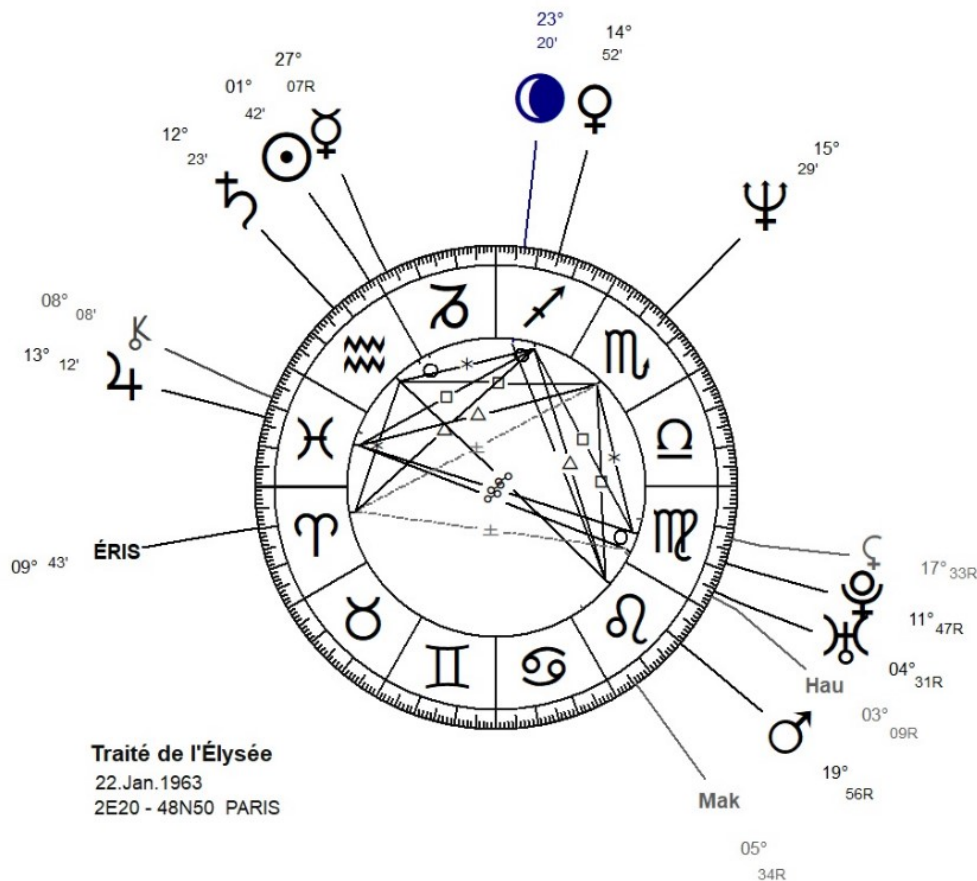
L'Assemblée nationale accorde alors sa confiance au gouvernement formé par **Charles de Gaulle** (1880-1970). **Mendès France** (1907-1982), **Mitterrand** (1916-1996), une partie des socialistes et des radicaux et les communistes ont voté contre.



Il est élu président de la République le **21 décembre 1958** (Éris 8° 40' R Bélier trigone croissant Uranus 15° 59' R Lion) et prend ses fonctions le **8 janvier 1959** (Éris 8° 40' Bélier trigone croissant Uranus 15° 25' R Lion).

. De Gaulle, le grain de sable dans la mécanique européenne...

De Gaulle dut attendre la fin du conflit en Algérie pour lancer réellement sa politique étrangère. En ce qui concerne l'Europe, de Gaulle était partisan d'une « Europe des nations » et des États qui peuvent seuls répondre des nations, celles-ci devant conserver leur pleine souveraineté et leur personnalité historique et culturelle : « Si vous voulez que des nations s'unissent, ne cherchez pas à les intégrer comme on intègre des marrons dans une purée de marrons. Il faut amener leurs gouvernants légitimes à se concerter, et un jour, à se confédérer, c'est-à-dire à mettre en commun certaines compétences, tout en restant indépendants pour tout le reste » (Cité par Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, tome I, Éditions de Fallois, Fayard, 1994, p. 63). De Gaulle était franchement hostile à l'idée d'une Europe supranationale, c'est-à-dire celle prônée par Jean Monnet, une Europe avec un gouvernement fédéral composé des actuelles commissions, qui surplomberait des gouvernements provinciaux, lesquels ne s'occuperaient plus que des questions secondaires. C'est l'Europe qui fixe le cadre de son ambition, une Europe qui va même « de l'Atlantique à l'Oural », gommant d'un trait le provisoire rideau de fer. En effet, le pivot de la politique étrangère française est le rapprochement avec l'autre poids lourd du continent, l'Allemagne.



La première rencontre avec le Chancelier fédéral allemand Adenauer s'est faite au domicile privé de Charles de Gaulle à Colombey-les-Deux-Églises (Haute-Marne) en septembre 1958.

Depuis, les bonnes relations entretenues par le chancelier fédéral allemand **Konrad Adenauer** (1876-1967) et le président de la République française de Gaulle ont été le moteur d'une coopération bilatérale. Le **22 janvier 1963** (Éris 9° 43' Bélier biquintile croissant "exact" Uranus 4° 31'R Vierge), de Gaulle signe avec Adenauer (1876-1967) le **traité de l'Élysée**, concrétisant ainsi le rapprochement franco-allemand. Le 15 juin 1963 (pas d'aspect), le Bundestag de la République fédérale d'Allemagne ratifie le traité de l'Élysée après avoir voté un préambule. Ce document introduit expressément et explicitement les mots et les concepts mêmes que Charles de Gaulle avait opiniâtement écartés :

. « Étroite association entre Europe et États-Unis d'Amérique »,

. « Admission de la Grande-Bretagne »,

. « Défense commune dans le cadre Alliance Atlantique nord »,

. « Abaissement des barrières douanières avec la Grande-Bretagne et les États-Unis d'Amérique, ainsi que d'autres États, dans le cadre du GATT ».

De Gaulle réagit avec fureur (à huis clos) à la nouvelle de l'intention du Bundestag d'ajouter le Préambule :

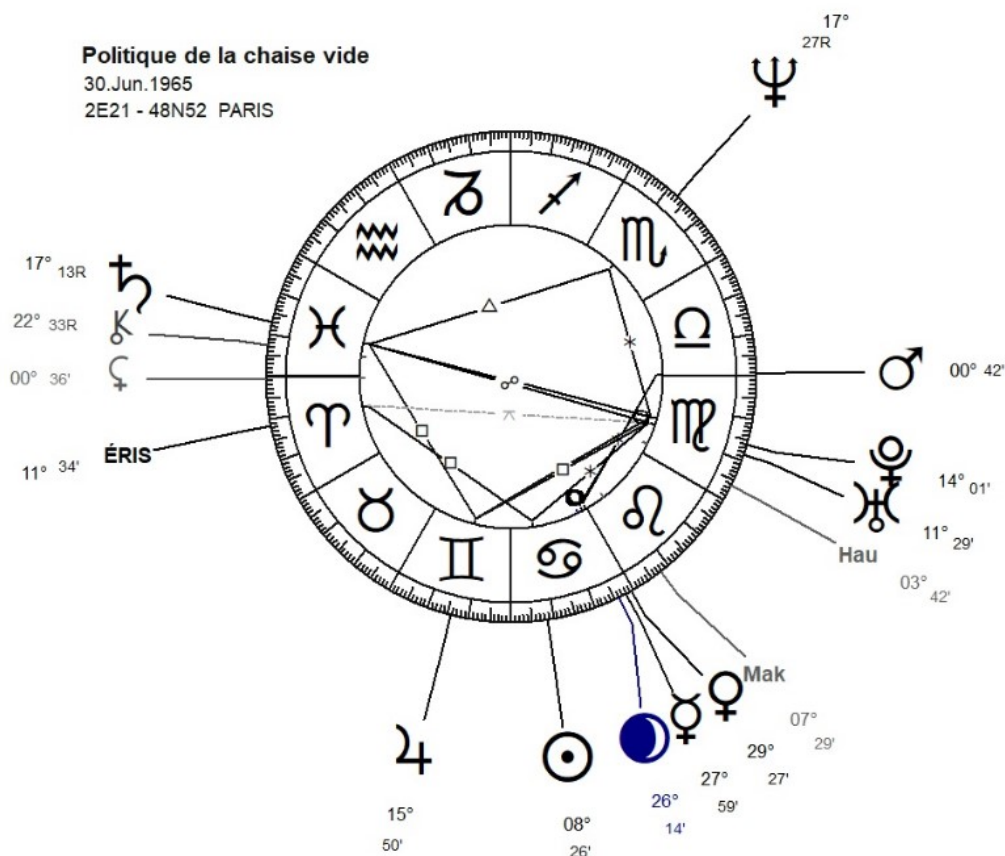
« Les Américains essaient de vider notre traité de son contenu. Ils veulent en faire une coquille vide. Tout ça, pourquoi ? Parce que les politiciens allemands ont peur de ne pas s'aplatir suffisamment devant les Anglo-Saxons ! »

Après la ratification, le 3 juillet 1963 (pas d'aspect), au Conseil des Ministres, il a exprimé sa profonde déception aux ministres du Gouvernement Pompidou : « Je ne vous le cacherai pas. Déçu par le préambule qu'a imposé le Bundestag. Déçu par la mécanique de la coopération franco-allemande. »

Ainsi, de Gaulle voudrait tourner le dos aux « Anglo-Saxons ». Pour de Gaulle, comme pour Churchill d'ailleurs, le Royaume-Uni n'avait fait que son devoir en 1940, et il n'existait pas de « dette » française envers Londres liée à la Seconde Guerre mondiale. De Gaulle désapprouvait les relations privilégiées rapprochant le Royaume-Uni des États-Unis depuis la guerre, ainsi que la préférence économique impériale qui jouait entre celle-ci et les États du Commonwealth, rendant ainsi difficile son admission au sein de l'Europe. Aussi l'entrée d'un tel « cheval de Troie américain » au sein de l'Europe lui paraissait-elle non souhaitable. Les Britanniques attendront donc 1973 (ils signeront leur adhésion le 23 janvier 1972, sous une opposition Éris 11° 58' Bélier et Uranus 18° 19'R Balance) avant de rejoindre la communauté économique européenne (CEE)...

. « **Politique de la chaise vide** »

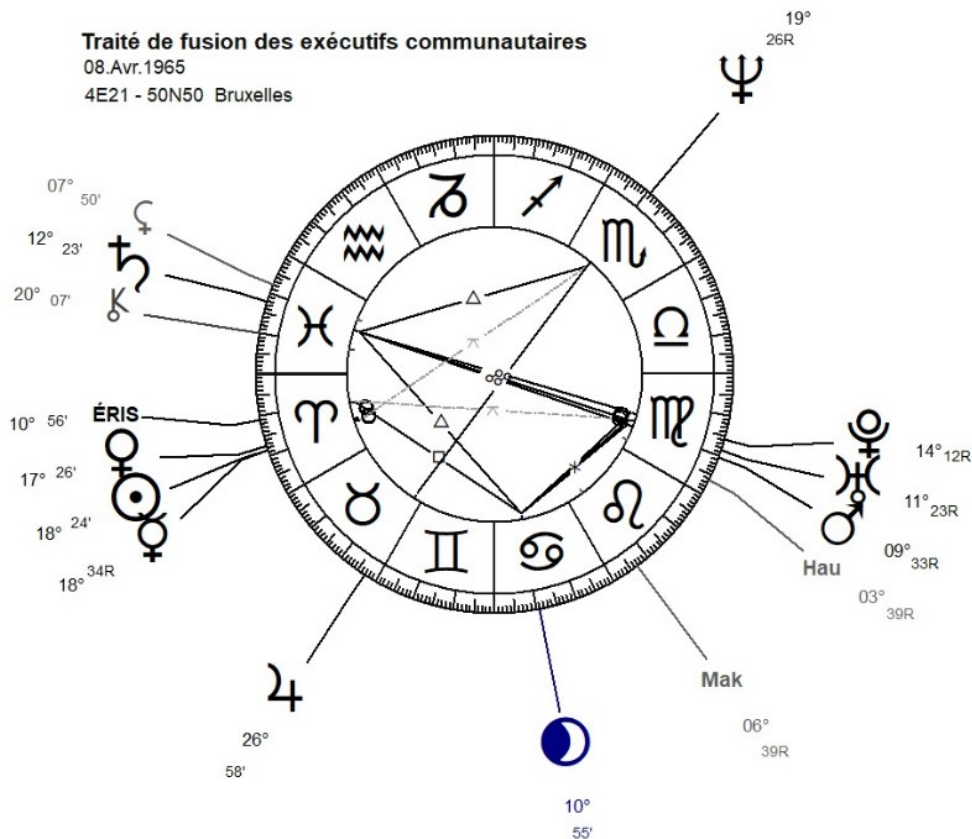
Politique de blocage menée par le gouvernement français sous la présidence de Charles de Gaulle du **30 juin 1965** (Éris 11° 34' Bélier quinconce croissant "exact" Uranus 11° 29' Vierge) au **30 janvier 1966** (Éris 10° 31' Bélier quadrinonile croissant "exact" Uranus 19° 03'R, à 1° 28' près).



Refusant d'accepter une extension du rôle du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, chargé de la mise en œuvre de la politique agricole commune (PAC), et de celui du Parlement européen, mais surtout la modification du principe de l'unanimité dans la prise de décision au profit de la règle majoritaire, de Gaulle suspend la participation de la France aux réunions du Conseil des ministres de la CEE, bloquant de facto toute prise de décision.

Cette crise est donc l'aboutissement de divergences anciennes entre deux conceptions européennes : celle de l'« Europe des patries » du général de Gaulle, dans laquelle les États européens s'accordent seuls sur la direction qu'ils souhaitent prendre (au niveau des chefs d'États et de gouvernement qui prendraient les décisions seuls sur la base des traités), et la conception d'une Europe qui serait une fédération à caractère supranational, dans laquelle les institutions (représentant les États membres, au travers des chefs d'États et de gouvernement, la Communauté au travers des commissaires, et les citoyens, au travers de députés), orienteraient certaines politiques de l'Union pour lesquelles elles seraient compétentes. Ces deux visions sont un point de discord majeur, soutenues d'un côté par la France et de l'autre par les autres États membres, en particulier la RFA, et des personnalités telles que Jean Monnet ou Robert Schuman.

Traité de fusion des exécutifs communautaires



Le traité de fusion des exécutifs des trois Communautés, officiellement Traité instituant un Conseil unique et une Commission unique des Communautés européennes, fut signé le **8 avril 1965** (Éris 10° 56' Bélier quinconce croissant "exact" Uranus 11° 23'R encadré de Mars 9° 33'R et Pluton 14° 12'R Vierge opposés à Saturne 12° 23' - Cérès 7° 50' Poissons) à **Bruxelles** par les six pays fondateurs de la Communauté économique européenne (CEE). Il est entré en vigueur le 1er juillet 1967 (Éris 12° 03' conjonction "exacte" Saturne 11° 59' Bélier). Il fusionne :

- . la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA),
- . la Communauté économique européenne (CEE),
- . la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA).

Il est ratifié par la France le **26 juin** (Éris 11° 33' Bélier quinconce croissant "exact" Uranus 11° 21' Vierge), et par l'Allemagne le **30 juin 1965** (Éris 11° 34' Bélier quinconce croissant "exact" Uranus 11° 29' Vierge).

C'est à cette occasion qu'apparaît le terme de Communautés européennes au pluriel. Chacune des trois organisations conserve une existence juridique propre, bien qu'exercée par des institutions communes.

Carmela Di Martine
Janvier 2020

Carmela Di Martine – Janvier 2020

Pour compléter, lire l'**article du CNRS** le journal :
[Quand la France et l'Allemagne se sont réconciliées](#)

Source : Wikipédia

Carte astrale Aureas